Ville et Communauté Urbaine d'Alençon

COMMUNIQUÉ DE PRESSE // Mardi 27 janvier 2026

AIDE À LA RÉNOVATION

Des permanences dans plusieurs communes de la CUA

À partir du 2 février 2026 et jusqu'en décembre 2029 // Communauté Urbaine d'Alençon

Plusieurs dispositifs d'accompagnement à la rénovation du logement sont en cours sur le territoire. Ils ont pour objectif d'améliorer durablement l'habitat, quelle que soit la thématique : rénovation énergétique, autonomie, dégradation, lutte contre la vacance et l'habitat indigne.

La Ville et la Communauté Urbaine d'Alençon, en lien avec l'ANAH, ont confié l'accompagnement gratuit des particuliers à l'association Inhari. Les conseillers orientent les demandeurs vers l'aide la plus adaptée. Ils sont à votre disposition par téléphone, mail, ou lors de leurs permanences qui se déploient dans plusieurs communes de la CUA afin de vous accompagner :



- **À Alençon**, tous les jeudis de 10 h à 12 h, 37 rue Demées.
- **À Écouves**, tous les 1ers mardis du mois, de 14 h à 16h, Mairie.
- **À Saint-Denis-sur-Sarthon**, tous les 2e lundis du mois, de 10 h à 12 h, Mairie.
- **À Villeneuve-en-Perseigne**, tous les 3e lundis du mois, de 10 h à 12 h, Espace France Services.
- **À La Ferrière-Bochard**, chaque dernier mardi du mois, de 14 h à 16h, Mairie.

Seule l'association Inhari est missionnée par la Ville et la CUA et aucun démarchage direct pour les travaux n'est réalisé auprès des habitants. De même, aucuns travaux ne sont à ce jour, rendu obligatoire par les deux dispositifs Pacte Territorial France Rénov' et OPAH-RU sur le territoire de la CUA.

▶ Pratique
Agence INHARI, 37 rue Demées à Alençon
02 61 67 18 75 // agence.orne@inhari.fr
Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h

CONTACT PRESSE
Direction de la Communication
02 33 32 40 58 // communication@cu-alencon.fr